

**L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS**

Organisent le  
**dimanche 25 mars 2012**

**LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT  
À LONGUEIL SAINTE MARIE**



**Course ouverte aux licenciés UFOLEP, FFC, FSGT et non licenciés (certificat médical de moins de 3 mois)**

**CIRCUIT DE 9,3 kms – DOSSARDS A PARTIR DE 12h00 – DEPART : 13h30**

**VTT ENFANTS – DEPART : 16h00**

(Pour les enfants nés de 2007 à 1999)

Circuit adapté à chaque catégorie d'âge

**Inscriptions UFOLEP auprès de Yves FREMONT :**

72 Rue Pierre Jacques 60290 Neuilly Sous Clermont

Chèque à l'ordre de l'UC Villers St Paul

Pour toutes informations contacter [asl.vtt@free.fr](mailto:asl.vtt@free.fr) sur le site <http://rvloridan.free.fr/asl.vtt>



Conseil général  
de l'Oise



Conseil régional  
de Picardie



La Fontaine Fleurie  
Venette



Ets Cabaret  
Estrées St Denis



Association Sports  
et Loisirs



Mairie de Longueil  
Ste Marie

## REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT 2012

### GENERALITES

Le championnat départemental UFOLEP de VTT X-Country 2012 se déroule en 1 épreuve

- LONGUEIL STE MARIE le 25 Mars

Cette épreuve est ouverte à tous (licenciés UFO extérieurs- licenciés d'autres fédérations – non licenciés sous réserve de présenter un certificat médical) mais un classement distinct des UFOLEP Oise sera établi séparément par catégorie.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Licence homologuée depuis au moins 8 jours.

Etre en possession du carton

### CATEGORIES D'AGES CONCERNEES

<u>Catégories d'âges</u>	<u>Années de naissance</u>
Jeunes M ou F 13 –14 ans	1997 - 1998
Jeunes M ou F 15 – 16 ans	1995 - 1996
Jeunes Masculins 17 – 19 ans	1992-1993-1994
Adultes Masculins 20-29 ans	De 1982 à 1991
Adultes Masculins 30– 39 ans	De 1972 à 1981
Adultes Masculins 40 -49 ans	De 1962 à 1971
Adultes Masculins 50– 59 ans	De 1952 à 1961
Adultes Masculins + 60 ans	A partir de 1951
Féminines 17 – 29 ans	De 1982 à 1994
Féminines 30 – 39 ans	De 1972 à 1981
Féminines + 40 ans	1971 et avant
Tandem	A partir de 1994

Ces catégories concernent les simples licences UFOLEP non surclassés.

Pour les double ou triple licenciés voir le règlement National

### DEROULEMENT DE L' EPREUVE

Application du règlement National (*à voir sur <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info/>*)

Les horaires de départ sont fixés à partir de 13 h 30 (départ par vagues selon les catégories)

*Appel des concurrents 10 mn avant soit 13 h 20*

### MATEREL

Le changement de roue et de vélo est interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteurs.

## **TENUE VESTIMENTAIRE**

Port du casque obligatoire, et du maillot de club (les maillots publicitaires ainsi que les maillots de groupes sportifs sont interdits).

**Port du casque obligatoire dès l'échauffement.**

## **CLASSEMENTS UFOLEP OISE**

A l'issue de l'épreuve un classement des UFOLEP Oise sera établi par catégorie.

## **RECOMPENSES**

**Il n'y aura pas de titre Départemental si moins de 3 partants UFOLEP Oise dans une catégorie**

Au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie : un maillot (si au moins 3 partants), une gerbe, une coupe

Au 2<sup>ème</sup> : une médaille

Au 3<sup>ème</sup> : une médaille

**Port du maillot du club et cuissard obligatoire sur le podium.**

## **CONTROLE DES EPREUVES**

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au contrôle d'arrivée, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

## **SECURITE – RESPECT DE LA NATURE**

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route, à respecter l'environnement (**garder les emballages de produits énergétiques dans la poche**).

## **ENGAGEMENTS**

UFOLEP                    5 euros

Autres fédérations    6 euros

Non licenciés         7 euros

Inscriptions par mail ou par écrit à retourner au plus tard le 22 mars à :

Yves FREMONT

72 Rue Pierre Jacques

60290 Neuilly Sous Clermont

[yves.fremont1@free.fr](mailto:yves.fremont1@free.fr) ou [asl.vtt@free.fr](mailto:asl.vtt@free.fr)

Chèque à l'ordre de l'UC Villers St Paul

Inscriptions possibles sur place, une majoration de 3 euros sera demandée.

Pour les UFOLEP Oise il faut **obligatoirement** s'engager par club, accompagné du règlement par chèque à l'aide de l'imprimé ci-joint.

